

CONSULTATION

SONORISATION DE L'ENDUROPALE DU TOUQUET – PAS-DE-CALAIS 2025

I. PRÉAMBULE

La Ville du Touquet-Paris-Plage est co-organisatrice du 50^{ème} Enduropale du Touquet – Pas-de-Calais qui se déroulera les 7, 8 et 9 février 2025. Cet événement se déroulera comme d'habitude sur les communes du Touquet-Paris-Plage et de Cucq-Stella-Plage.

Comme chaque année, ce grand rassemblement réunira des concurrents, des bénévoles et du grand public sur les deux communes et pendant trois jours.

La sonorisation doit couvrir le bruit important de ces épreuves motocyclistes et le public se promenant sur les digues du Touquet et de Stella-Plage doit pouvoir entendre les commentaires tout en étant à proximité immédiate des coureurs.

Horaires de sonorisation :

- le vendredi de 09h à 17h
- le samedi de 8h30 à 21h30
- le dimanche de 08h00 à 17h30

II- Installation à prévoir

Il y a lieu de prévoir la sonorisation selon le plan joint, de la totalité du front de mer du Touquet (soit 1300 m), celui de Stella Plage (soit 600m) ainsi que la zone d'arrivée matérialisée sur le plan qui se situe à proximité du local mis à disposition.

La sonorisation de la zone d'arrivée devra faire l'objet d'une attention particulière. La qualité et la puissance du son devra être optimum.

Pour le front de mer, le prestataire fera des propositions et devra adapter son plan de sonorisation selon les demandes de l'organisateur.

Pour Stella Plage, il y aura lieu également lieu de sonoriser la course de quads le samedi et celle des motos le dimanche.

Le prestataire devra fournir, outre les moyens de diffusion indiqués ci-dessus, la régie son.

Le prestataire aura une certaine autonomie et devra s'adapter aux contraintes météorologiques et demandes express de l'organisation.

La régie son sera composée :

- d'une table de mixage, complétée par un rack de 2 lecteurs CD et d'une platine MD permettant l'enregistrement et la diffusion de messages d'information ou de sécurité
- 1 micro fil en cabine
- un retour

- La sonorisation de l'espace vip ville tente de 15*20m sera inclus dans la proposition avec un micro sans fil et récupération du son commentateur.
- La couverture d'émission / réception sera améliorée par la multiplication et l'amplification d'antennes déportées. Le speaker aura:
 - o Pour lui-même, un micro main HF avec oreillettes retour fermées et un second micro main pour le dialogue avec ses interlocuteurs soit un seul micro HF main et casque fermé ou oreillettes.
 - o Le speaker sera amené à se déplacer le long du front de mer ainsi que sur la zone d'arrivée
 - o La possibilité d'avoir un micro sans fil performant dans la zone top40 situé à proximité du patio face à la rue des oyats et à 400m de la base algéco.
- La sonorisation des 2 zones parc fermées le dimanche pour la course moto sera prise en compte avec micro sans fil et liaison sans fil entre ces 2 zones.
- La proposition du plan de sonorisation prévoira au minimum 10 points de sonorisation pour lesquels la ville du Touquet fournira 8 tours pour enceintes suspendus et 2 tours pour enceintes à poser. (le prestataire fournira les poutres à forte charge et les palans).

La régie disposera également d'un ordinateur pour la lecture et la diffusion d'enregistrements numériques.

Concernant la place du centenaire, la couverture son sera incorporé dans la prestation de base afin de couvrir convenablement la place.

Le prestataire se chargera de la diffusion de playlists musicales en rapport avec l'événement y compris des playlists récentes.

Le prestataire devra également prévoir des agents sur le site pendant les temps de sonorisation afin de palier à toute défaillance qui pourrait se produire (1 personne minimum au Touquet et 1 à Stella Plage).

La ville du Touquet insiste pour que les moyens mis en œuvre d'interconnexion filaire ou sans fil soient adaptées à l'événement avec un maximum de liaison sans fil(attention au brouillage de fréquences qui posent problème très souvent) et qu'aucune perturbation ne puisse détériorer la qualité du signal sonore diffusée sur l'ensemble des points du plan en pièce jointe.

Le prestataire veillera à surveiller très régulièrement que tous les points de sonorisation diffusent le son.

Toute coupure complète sur le signal diffusé entrainera une indemnité de 500 euros par tranche de 30 minutes de coupure signalée au prestataire (hors cause électrique).

III- Moyens mis à disposition par la ville du Touquet

La commune du Touquet fournira au sonorisateur un local à proximité de la ligne d'arrivée et des commentateurs (selon plan joint).

La commune fournira également les points d'alimentation électriques nécessaires au fonctionnement de la sonorisation à proximité des tours et de la régie ainsi que le barriérage

indispensable aux différents points ainsi que le lestage souhaité, cependant le prestataire ramènera le câblage électrique requis afin de s'approvisionner correctement.

Une réunion technique sera organisée avant l'événement afin de bien identifier les points d'apports électriques ainsi que l'organisation de la gestion de l'événement.

Pour la liaison entre le Touquet et Stella Plage, 2 lignes ADSL seront mises en place par la ville charge à l'organisateur d'avoir la solution la mieux adaptée pour transférer son signal sonorisation du Touquet vers Stella via ces 2 liens adsl.

IV – Offre des candidats

Documents à remettre :

- les références pour des manifestations d'envergures avec des exemples en liaison sans fil longue portée utilisée lors d'événements de grande ampleur;
- un devis estimatif détaillé de la prestation ;
- une notice technique décrivant précisément les moyens humains et techniques de l'entreprise et ceux mis en place pour la manifestation ;
- la description technique de la liaison entre le Touquet et Stella Plage ;
- toute information pouvant justifier une prestation de qualité pour cette manifestation.
- Un organigramme de la journée d'installation, d'exploitation, de démontage.
- un descriptif détaillé des charges utilisées par tour.
- un descriptif des consommations électriques.
- un descriptif des liaisons sans fil avec caractéristiques techniques précises.
- la liste exhaustive des personnels prévus au Touquet et à Stella.
- un descriptif sur le réseau Dante utilisé.

V – Critères de jugement des offres :

Le prix interviendra pour 50% ;

Le mémoire technique décrivant l'organisation de la prestation, la qualité des moyens humains et techniques mis en place interviendra également à 50%.

Date de remises offres avant le 15 novembre 2024 12h00 auprès de

Megret.david@ville-letouquet.fr